



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
de la Commune de Cappinghem

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 11 avril, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, V. DUCOURAU, S. DUMORTIER, F. TREDEZ, G. OUDAERT, J. BAUDOUIN, G. TRAPASSO, F. VAN LANTHEM, A. KIMOUR,

Absents excusés avec pouvoir : M. FICHELLE >pouvoir à V. PARABOSCHI, M. BILLOIR >pouvoir à V. DUCOURAU, C. CABY >pouvoir à T. WIDHEN, P. MOUCHON >pouvoir à Ch. MATHON, N. ROUBAUD >pouvoir à A. KIMOUR,

Absents excusés sans pouvoir : J. AGNIERAY, K. UDRY

Secrétaire de séance : A. TRICOIT

Monsieur Ducourau, conseiller délégué aux finances expose les détails du compte administratif 2023 à l'assemblée ainsi que des balances qui s'établissent ainsi :

Fonctionnement :

- Dépenses : 1 831 091,21 €
- Recettes : 2 135 127,59 €
- Soit un résultat net 2023 de : 304 036,38 €
- Cumul fonctionnement : 444 548,83 €

Investissement :

- Dépenses : 250 877,22 €
- Recettes : 260 111,21 €
- Soit un résultat net 2023 de 9 233,99 €
- Cumul investissement : 257 490,23 €

Et un résultat cumulé de 702 039,06 €

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, Monsieur DUCOURAU est élu président de séance à l'unanimité. Le conseil municipal, après délibération, APPROUVE le compte administratif 2023.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Antoine TRICOIT
Secrétaire de séance

Christian MATHON,
Maire de CAPPINGHEM



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ont pris part aux délibérations
19	19	12
Pour	Contre	Abstention
17	0	0

Date de Convocation
30 mars 2024

OBJET DE LA DELIBERATION
Approbation du compte administratif 2023
CM 2024/04- D.03

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

Le 22 avril 2024